

Bienvenue au 42e congrès

 APF France handicap

.....
du 21 au 23 juin 2018

 APF
France
handicap
Montpellier 2018

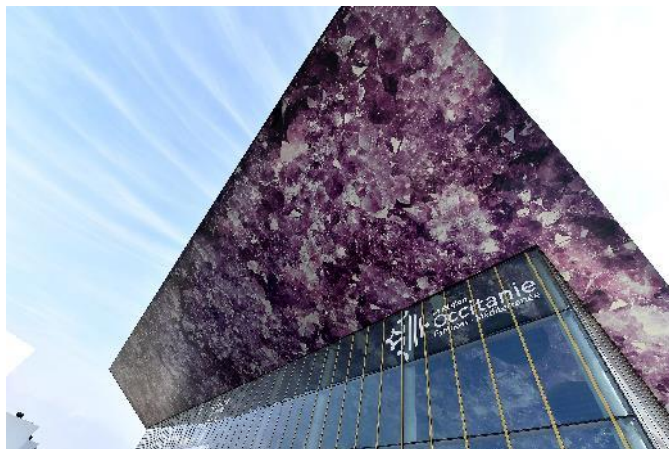
DOSSIER DE PRESSE

CONTACTS PRESSE :

National > Evelyne Weymann : evelyne.weymann@apf.asso.fr - 06 89 74 97 37

Régional > Marie Imbert : marie.imbert@apf.asso.fr - 07 85 09 51 09

UN CONGRÈS AU CŒUR DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ



APF France handicap organise son 42^e congrès du 21 au 23 juin à l’Arena de Montpellier. Plus de 1100 congressistes sont attendus pour débattre ensemble des enjeux de société actuels et définir les grandes orientations de l’association pour les années à venir. C’est un événement majeur pour l’association depuis son dernier congrès en 2011.

L’ouverture officielle du congrès aura lieu en présence des élus locaux : M. Philippe Saurel, Président de Montpellier

Méditerranée Métropole ; M. Kleber Mesquida, Président du Conseil départemental de l’Hérault et Mme Carole Delga, Présidente du Conseil Régional d’Occitanie / Pyrénées – Méditerranée.

C’est aussi un événement majeur dans le secteur du handicap, **avec la présence de Sophie Cluzel, Secrétaire d’Etat chargée des personnes handicapées, ainsi que Jean-Claude Ameisen, Président du Comité consultatif national d’éthique qui sera le grand témoin de ce congrès. Jacques Toubon, Défenseur des droits, Patrick Doutreligne, Président de l’UNIOPSS et Marie-Anne Montchamp, Présidente de la CNSA** seront également présents et débattront autour du thème « *Regards sur la politique du handicap et implications de la société civile dans la défense et la promotion des droits* ».

Lors de congrès, **l’association va notamment adopter son nouveau projet associatif « Pouvoir d’agir, pouvoir choisir » co-construit par les acteurs de l’association lors de plus de 300 réunions d’échanges ayant réunies 3000 personnes.** Un projet associatif qui s’appuie sur l’approche par les droits et repose sur l’innovation sociale et technique, l’entraide et une démarche démocratique.

Les Espaces Congrès mettront à l’honneur la Maison Occitanie, les nouvelles technologies liées au handicap, Art Congrès avec des expositions artistiques réalisées par les acteurs de l’association et une « Rue des 1000 visages », lieu privilégié pour des moments d’échange et de convivialité entre les acteurs de l’association.

Lors de ce congrès, **APF France handicap et l’IRIT (Institut de Recherche en Informatique de Toulouse) noueront un partenariat permettant, grâce aux nouvelles technologies, de promouvoir la qualité d’usage dans les différents moments de la vie quotidienne des personnes.**

Avec ce congrès, APF France handicap souhaite insuffler un nouvel élan pour l’association avec projet associatif renouvelé, quelques semaines après son changement de nom.

➤ Un congrès à suivre en direct sur [le site dédié.](#)

INVITATION PRESSE

Les journalistes sont invités à un point presse en présence de :

Alain Rochon, Président d'APF France handicap
Jacky Decobert, Vice-président
Pascale Ribes, Secrétaire du bureau
Prosper Teboul, Directeur général
Noëlle Mary-Llopis, Représentante régionale Occitanie

Le vendredi 22 juin de 11h30 à 12h

A l'Arena de Montpellier
Route de la Foire, 34470 PÉROLS

Les journalistes sont ensuite conviés à assister aux débats de l'après-midi :

l'intervention de **Jean-Claude Ameisen**, Grand témoin du congrès ;
la table ronde réunissant **Patrick Doutreligne**, Président de l'UNIOOSS,
Marie-Anne Montchamp, Présidente de la CNSA,
et **Jacques Toubon**, Défenseur des droits

Suivi

du **discours politique d'Alain Rochon**, Président d'APF France handicap,
et du **discours de Sophie Cluzel**, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées.

Inscriptions avant le jeudi 21 juin à 12h auprès de :

Marie Imbert : marie.imbert@apf.asso.fr - 07 85 09 51 09

Evelyne Weymann : evelyne.weymann@apf.asso.fr - 06 89 74 97 37

LE PROGRAMME DU CONGRES

JEUDI 21 JUIN

- 11h - 15h Accueil des congressistes
- 14h Inauguration officielle des Espaces Congrès en présence de :
- Carole Delga, Présidente du Conseil Régional d'Occitanie / Pyrénées - Méditerranée
 - Jean-Pierre Rico, Maire de Pérols
- 15h* Ouverture du congrès, en présence de :
- Philippe Saurel, Président de Montpellier Méditerranée Métropole
 - Kleber Mesquida, Président du Conseil départemental de l'Hérault
 - Carole Delga, Présidente du Conseil Régional d'Occitanie / Pyrénées - Méditerranée
- 16h* Assemblée générale : la dynamique du projet associatif
- 18h Visite des Espaces congrès
- 19h30 Brasucade - barbecue et animations Fête de la musique

VENDREDI 22 JUIN

- 9h30 - 12h Ateliers coopératifs
- 12h - 14h Déjeuner et visite des Espaces congrès
- 14h* Synthèse des ateliers coopératifs
- 15h* Intervention de Jean-Claude Ameisen, Grand témoin du congrès
- 15h45* Table-ronde « *Regards sur la politique du handicap et implications de la société civile dans la défense et la promotion des droits* », en présence de :
- Patrick Doutreligne, Président de l'UNIOSS
 - Marie-Anne Montchamp, Présidente de la CNSA
 - Jacques Toubon, Défenseur des droits
- 16h15* Discours politique d'Alain Rochon, Président d'APF France handicap
- 16h45* Discours de Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées
- 17h30 Visite des espaces du congrès
- 19h Dîner et spectacle musical

SAMEDI 23 JUIN

- 9h30 Ouverture de l'Assemblée générale statutaire
- 10h Présentation des rapports et vote
- 12h Clôture de l'Assemblée générale

UN NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF, FRUIT D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Lors de ce congrès le nouveau projet associatif de l'association « **Pouvoir d'agir, pouvoir choisir** » sera soumis au vote des adhérents.

La co-construction de ce projet associatif est le fruit d'une mobilisation sans précédent des acteurs d'APF France handicap dans la diversité de leurs missions : adhérents, usagers, élus, bénévoles, salariés, des délégations, établissements, services et entreprises adaptées de l'association.

Le 21 juin, l'assemblée générale est appelée à approuver le projet associatif et à donner une véritable impulsion à tous les acteurs d'APF France handicap et à tous ceux qui se retrouvent dans ce projet.

319

réunions

+3 000

acteurs

322

amendements

Cinq étapes pour un projet :

- 1 Octobre à décembre 2017 :
consultations locales sur 8 axes de réflexion
- 2 Janvier et février 2018 :
élaboration de la version 1 du projet
- 3 Mars 2018 :
consultations locales sur la version 1
- 4 Avril et mai 2018 :
enrichissement pour la version 2
- 5 Juin 2018 :
vote des adhérents pour l'approbation du projet associatif

LE PROJET ASSOCIATIF : « *POUVOIR D'AGIR, POUVOIR CHOISIR* »

La construction d'une société inclusive et solidaire est l'ambition d'APF France handicap et le projet associatif « *Pouvoir d'agir, pouvoir choisir* » fixe des orientations stratégiques au service des personnes. Ce projet s'appuie sur **l'approche par les droits et repose sur l'innovation sociale et technique, l'entraide et une démarche démocratique.**

Or, aujourd'hui, des millions de personnes sont peu à peu exclues de la société. Les injustices et les inégalités sont trop souvent présentées comme des fatalités, voire comme le résultat d'un manque de volonté individuelle de s'en sortir.

Les crises socio-économiques sont utilisées comme des prétextes pour justifier des mesures d'économies aux dépens des personnes en difficulté, notamment des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Les responsables politiques ont tendance à mettre en concurrence les populations. Ainsi se diffuse l'idée que les droits des uns s'obtiennent au détriment de ceux des autres.

La solidarité nationale est aujourd'hui de plus en plus questionnée. L'État se désinvestit peu à peu, tendant à se défausser sur les solidarités familiale et/ou interpersonnelle. Les collectivités locales sont contraintes à compenser cette défaillance de l'État avec des budgets de plus en plus réduits, ce qui engendre des inégalités de traitement sur le territoire.

Face à ces défis, le projet associatif « *Pouvoir d'agir, pouvoir choisir* » invite les acteurs d'APF France handicap, ses structures, mais aussi tous ceux – partenaires, associations, citoyens engagés – qui partagent ses combats, à **se mobiliser autour de cinq axes stratégiques** :

- **Rendre les droits effectifs**
- **Etre acteur d'une société inclusive et solidaire**
- **S'engager pour l'autonomie et l'autodétermination des personnes**
- **Construire ensemble pour être plus forts**
- **Renforcer notre dynamique participative**

Ces cinq axes sont tous liés les uns aux autres et agissent ensemble.

LE VILLAGE : QUATRE ESPACES D'EXPRESSION

LA MAISON OCCITANIE

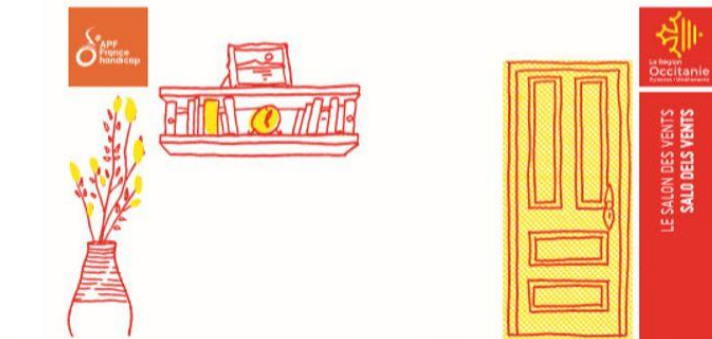
Les acteurs APF France handicap de la région Occitanie ont conçu une maison permettant d'y découvrir les projets et les activités portés par la région.

Elle est composée de 7 pièces :

- L'entrée

Grâce au photobooth, devenez

l'ambassadeur d'APF France handicap sur les réseaux sociaux et gardez un souvenir du congrès.



- La chambre des sens / cambra dels senses

Découvrez l'handilover et le plaisir sensuel et sexuel

- Le salon des vents / salo dels vents

Vivez une expérience unique en réalité virtuelle

- La salle à manger des vignes / sala a mangar de las vignas

Venez déguster les produits de notre région

- Le bain de mer / ban de la mar

Accordez-vous un moment de détente

- La cuisine du soleil / cocina del sol

Jouez à cuisiner et découvrez des séances ludiques de rééducation

- Le bureau de la montagne / burel de las montangas

Découvrez l'offre touristique de Montpellier et ses alentours

LA RUE DES 1000 VISAGES



A deux pas de la Maison Occitanie, se trouve la rue des 1000 visages. Structurée autour des 3 grandes missions de l'association – accompagner, défendre les droits, soutenir et agir – cet espace a pour but de favoriser la rencontre entre les différents acteurs de l'association. Elle mettra aussi en valeur la diversité des acteurs d'APF France handicap, de l'échelon local au national, des bénévoles aux salariés, dans tous les types de structures : délégations, établissement médico-sociaux, entreprises adaptées, etc.

Trois terrasses de café structurent cette rue autour des 3 missions de l'association et offrent des espaces d'échanges entre les acteurs.

Pour illustrer les 1000 visages, ce lieu accueillera les photos de l'œuvre Faç'ad, les photos des équipes de l'association devant la façade de leur établissement ou délégation.

ARTS CONGRÈS

Cet espace artistique regroupe 13 œuvres originales, réalisées par des adhérents, usagers, bénévoles ou salariés de l'association.

Ces œuvres d'une grande diversité mettent en valeur les projets et compétences artistiques des acteurs de l'association.

On pourra notamment y admirer : le Défi origami (des centaines d'origami suspendus), des expositions photos, une performance live de dessins sur iPad, la découverte d'instruments tels que le pao-bao ou encore des décors de spectacle.



HANDICAP & NOUVELLES TECHNOLOGIES



APF Lab
Handicap et
Nouvelles
Technologies

APF France handicap demeure résolument tournée vers l'innovation, qu'elle soit sociale ou technologique, pour transformer son offre de service ou promouvoir des solutions émergentes à même de faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap.

Lancée en 2017, la démarche APF Lab – Handicap et Nouvelles Technologies vise à donner aux personnes en situation de handicap le pouvoir d'innover. Avec

l'ambition d'identifier et soutenir des projets prometteurs, en les accompagnant depuis la phase de conception jusqu'à l'étape de diffusion de l'innovation.

Cet espace accueillera des exposants et des partenaires, selon 4 domaines : handicap & nouvelles technologies :

- à la maison
- au travail ou à l'école
- à APF France handicap
- dans mes déplacements.

LES PARTENAIRES DU CONGRÈS

Merci à nos partenaires qui se sont engagés à nos côtés pour soutenir l'organisation du Congrès APF France handicap 2018 !

Grands Mécènes



Partenaires Majeurs



Partenaires



PRÉSENTATION D'APF FRANCE HANDICAP



APF France handicap est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Créée en 1933, connue et reconnue jusqu'en avril 2018 sous le nom d'Association des Paralysés de France, APF France handicap rassemble aujourd'hui 100 000 acteurs : adhérent.e.s, élu.e.s, salarié.e.s, bénévoles et volontaires, usager.e.s, sans compter ses dizaines de milliers de donateurs, donatrices et sympathisant.e.s.

APF France handicap porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire.

Basée sur un fonctionnement démocratique, l'association agit, dans le cadre de son projet associatif et de son plaidoyer, contre les discriminations et pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille. Deux piliers guident son action : l'approche inclusive et celle par les droits.

APF France handicap intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne grâce à son réseau national de proximité de plus de 550 structures (délégations, services et établissements sociaux et médico-sociaux et entreprises adaptées).

Elle est notamment engagée dans la représentation, la défense et la promotion des droits des personnes ; le soutien aux personnes en situation de handicap et à leurs proches ; la dispense de réponses sociales, de soins à domicile ou en établissement et de solutions d'hébergement ; l'accompagnement vers l'emploi des personnes en situation de handicap.

Son modèle socio-économique unique et original en Europe permet à APF France handicap d'être en adéquation avec les projets et besoins des personnes en situation de handicap et de leur famille en développant des solutions d'accompagnement innovantes.

> APF France handicap sur le Web

www.apf-francehandicap.org

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[Instagram](#)